

# Mandats des comités et communautés de l'IPIC

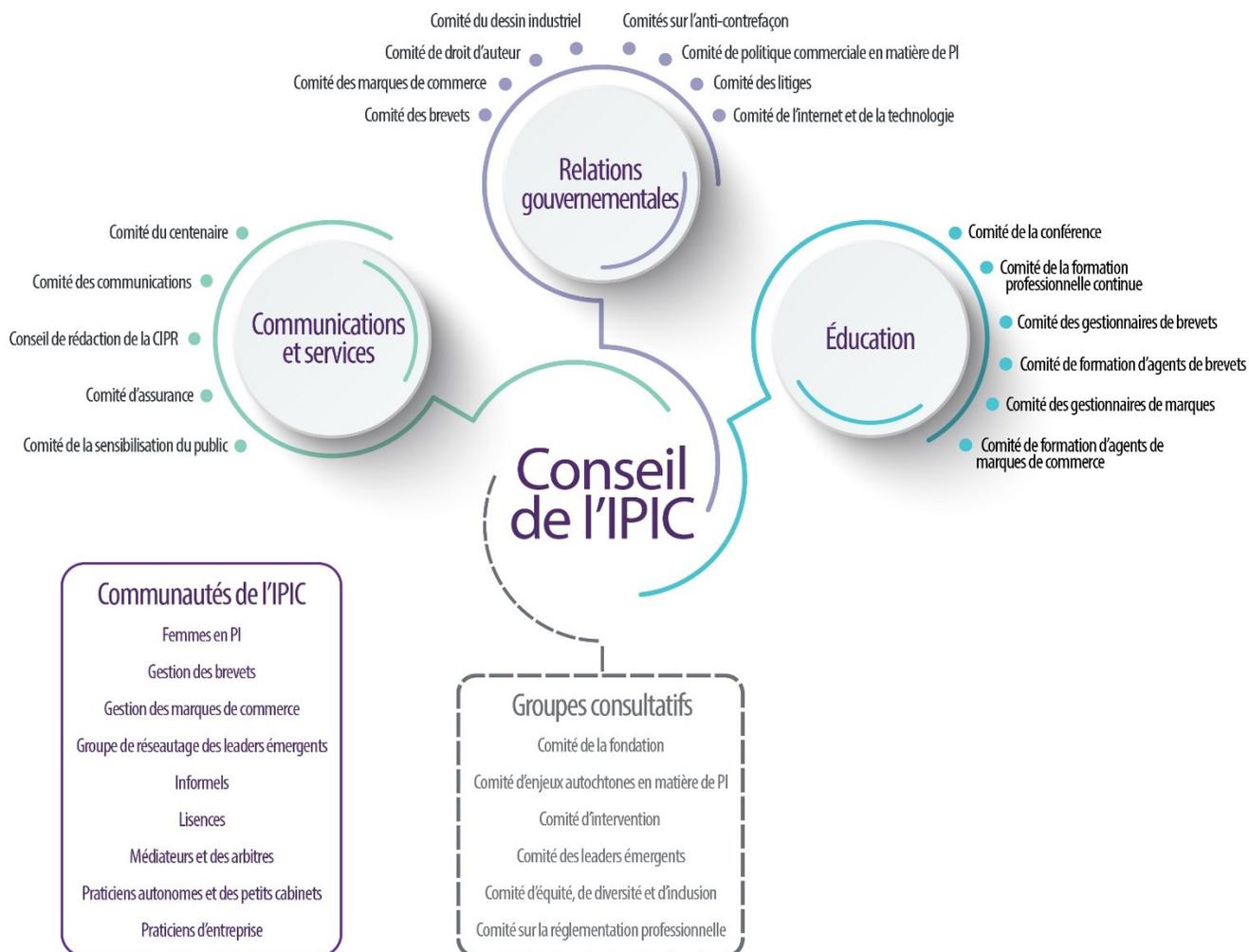
## 2023-2025



Intellectual Property Institute of Canada  
Institut de la propriété intellectuelle du Canada



# Structure des comités et communautés





# Comités

Avec l'aide de ses 24 comités divisés en divers domaines d'expertise, l'IPIIC collabore avec le gouvernement, les représentants élus, les tribunaux et les groupes mondiaux de PI, défend les intérêts de la profession canadienne de PI, élabore et offre des programmes de formation et des webinaires de haute qualité, favorise la sensibilisation à la valeur de la PI et publie des ouvrages de qualité tout en offrant des services inégalés à ses membres.

Les comités de l'IPIIC fonctionnent selon un cycle de deux ans. Pour favoriser une collaboration, une discussion et une participation productives, la plupart des comités de l'IPIIC sont limités à 30 participants par comité et chaque membre peut participer à un maximum de 2 comités par cycle.

## Relations gouvernementales

Ces comités soutiennent les efforts de l'IPIIC pour s'assurer que les intérêts de la profession canadienne de la propriété intellectuelle sont pris en considération dans les lois, les règlements, les politiques et les traités internationaux pertinents. Ils préparent des soumissions au gouvernement et participent aux efforts de sensibilisation de l'IPIIC.

### **Comités sur l'anti-contrefaçon**

Ce comité a pour mandat de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes de lutte contre la contrefaçon au Canada et à ses frontières.

### **Comité de droit d'auteur**

Le comité surveille et fournit des commentaires sur les améliorations potentielles de la loi canadienne sur le droit d'auteur qui reflètent les connaissances pratiques de la communauté des professionnels de la PI au Canada. Le Comité du droit d'auteur sert également de plateforme de débat entre les membres de notre Institut qui représentent les différents intérêts de la communauté du droit d'auteur. Si un consensus est atteint sur un sujet particulier, le comité préconisera la réforme du droit d'auteur dans les domaines souhaités par l'Institut et ses membres. En l'absence de consensus, il fera rapport au Conseil de l'IPIIC sur les différents points de vue.

### **Comité du dessin industriel**

Le comité examine toutes les propositions et formule des recommandations visant à modifier la politique susceptible d'affecter le système de fond de dessin industriel au Canada et surveille la pratique du dessin industriel dans le but d'identifier les aspects de la politique de dessin industriel nécessitant une réforme. Afin de tenir tous les membres informés des avancées dans les domaines de design industriel, en particulier ceux liés aux interactions avec l'OPIC, le comité sera également responsable de fournir des mises à jour



trimestrielles qui seront présentées dans le bulletin « Communiqué en PI » de l'IPIIC et dans le blogue L'OPIInion de l'IPIIC.

### **Comité de l'internet et de la technologie**

Le comité surveille la loi et les pratiques relatives à la protection de la propriété intellectuelle des technologies informatiques, ainsi que les initiatives concernant les noms de domaine et les marques de commerce sur l'Internet. Le comité élabore des recommandations et évalue les propositions pour l'adoption de nouvelles lois et de nouveaux règlements, l'interprétation de la politique existante et les développements actuels en jurisprudence afin de faire des recommandations au conseil d'administration de l'IPIIC.

### **Comité de politique commerciale en matière de PI**

Le comité de politique commerciale en matière de PI a la responsabilité d'examiner les dispositions relatives à la PI des accords commerciaux internationaux potentiels et de la législation qui en découle, et de fournir au gouvernement canadien un retour d'information à ce sujet. Cela comprend les modifications et la renégociation des accords commerciaux existants, ainsi que la rétroaction sur les accords commerciaux internes du Canada.

### **Comité des litiges**

Ce comité examine la loi, les pratiques et les procédures concernant les litiges en matière de propriété intellectuelle. Le comité fournit également des résumés de cas pour le blogue L'OPIInion de l'IPIIC.

### **Comité des brevets**

Ce comité surveille les modifications proposées à la Loi sur les brevets et aux Règles sur les brevets, ainsi que toute autre politique relative aux brevets, y compris les questions relatives au Traité de coopération en matière de brevets et aux sciences de la vie, et suggère des modifications souhaitables à la Loi et aux Règles ainsi qu'à d'autres lois relatives aux brevets. Le comité est également chargé de surveiller l'évolution des questions d'harmonisation et de pratique en matière de droit des brevets au sein de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) ou de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Il surveille également les questions de politique internationale en matière de brevets, en identifiant les domaines dans lesquels le Canada devrait réformer sa politique afin de rester en phase avec la communauté internationale. Afin de tenir tous les membres informés des développements dans les domaines des brevets, en particulier ceux liés aux interactions avec l'OPIC, le comité sera également responsable de fournir des mises à jour trimestrielles qui seront présentées dans le bulletin d'information « Communiqué en PI » et dans le blogue L'OPIInion de l'IPIIC.

### **Comité des marques de commerce**

Le mandat de ce comité est de surveiller les modifications proposées à la Loi sur les marques de commerce et au Règlement sur les marques de commerce, ainsi qu'à toute autre politique relative aux marques de commerce, et de suggérer des modifications souhaitables à la Loi et au Règlement. Ce comité est également



chargé de surveiller les développements en matière de droit et de pratique des marques de commerce au sein de l'OPIIC et de l'OMPI. Il surveille également les questions relatives à la politique internationale sur les marques de commerce afin de déterminer les domaines dans lesquels une réforme de la politique canadienne s'impose afin de rester en phase avec la communauté internationale. Afin de tenir tous les membres informés des développements dans les domaines des marques de commerce, en particulier ceux liés aux interactions avec l'OPIIC, le comité sera également responsable de fournir des mises à jour trimestrielles qui seront présentées dans le bulletin d'information « Communiqué en PI » et dans le blogue L'OPIInion de l'IPIC.

## Éducation

Les comités suivants contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une formation de haute qualité pour nos membres afin qu'ils puissent atteindre les normes les plus élevées tout au long de leur carrière. Ils préparent du contenu pour la conférence annuelle, trouvent des conférenciers pour les cours et les webinaires et recherchent de nouvelles méthodes de formation.

### **Comité de la conférence**

Le mandat de ce comité est de préparer le programme éducatif de la conférence annuelle. Le travail comprend le choix du thème de la conférence et des sujets de la séance, ainsi que la sélection des conférenciers. Les membres de ce comité peuvent également agir à titre de modérateurs pendant les séances de conférence.

### **Comité de la formation professionnelle continue**

Le comité élabore des programmes éducatifs offerts sous forme de webinaires et d'ateliers interactifs. Ces programmes offrent à la profession une formation continue sur les nouveaux domaines de pratique, le droit matériel, l'éthique et le professionnalisme, la gestion de la pratique et l'éducation à un niveau plus avancé de la pratique de la propriété intellectuelle. Il dirige les séries annuelles « Revue de la jurisprudence en marques » et « Revue de la jurisprudence en brevets ».

### **Comité des gestionnaires de brevets**

Le comité élabore un programme éducatif pour les adjoints aux brevets, les parajuristes et les commis en vue de l'obtention du titre professionnel de gestionnaire de brevets agréé canadien (GBAC) après avoir réussi l'examen. Le comité établit l'examen de certification et développe une formation continue pour les GBAC.

### **Comité de formation d'agents de brevets**

Le comité est responsable du cours de formation des agents de brevets et des tutoriels pour les agents de brevets. Ces cours sont conçus pour améliorer le niveau de connaissances et de compétences des agents de brevets en formation et pour les aider à réussir l'examen de qualification d'agent de brevets. Le comité examine et met à jour le contenu des cours et aide à trouver des instructeurs et des tuteurs pour les deux



offres. Les membres de ce comité doivent être agréés par l'Ordre des agents de brevets et de marques de commerce du Canada.

### **Comité des gestionnaires de marques**

Le comité élabore un programme éducatif pour les adjoints aux brevets, les parajuristes et les commis en vue de l'obtention du titre professionnel de gestionnaire de marques agréé canadien (GMAC) après avoir réussi l'examen. Le comité établit l'examen de certification et développe une formation continue pour les GMAC.

### **Comité de formation d'agents de marques de commerce**

Le comité est responsable du cours de préparation à l'examen pour les agents de marques, du cours de formation pour les agents de marques et des tutoriels pour les agents de marques. Le cours de préparation à l'examen et les didacticiels sont conçus pour aider les stagiaires en agent de marques à réussir l'examen de qualification d'agent de marques et à améliorer leur niveau de connaissances et de compétences. Le cours de formation des agents de marques offre une formation continue en ligne sur demande aux agents de marques. Le comité examine et met à jour le contenu des cours et aide à trouver des instructeurs et des tuteurs. Les membres de ce comité doivent être agréés par l'Ordre des agents de brevets et de marques de commerce du Canada.



# Groupes consultatifs

Ces comités conseillent l'IPIC et le conseil d'administration sur les questions liées à leur mandat.

## Comité de la Fondation

La Fondation éducative de l'institut des brevets et marques (FEIBM) est un organisme de bienfaisance enregistré. Son objectif est d'encourager l'éducation et la recherche dans le domaine de la propriété intellectuelle. La Fondation décerne actuellement des prix aux étudiants qui obtiennent les meilleures notes aux examens d'agents de brevets et d'agents de marques chaque année. Les administrateurs de la Fondation souhaitent élargir le rôle de la Fondation et accroître sa capacité à apporter un soutien financier aux activités éducatives pertinentes dans le domaine de la propriété intellectuelle. Le comité aura pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de collecte de fonds.

## Comité d'enjeux autochtones en matière de PI

Le mandat du comité est de surveiller et d'examiner la relation entre les droits des peuples autochtones et la protection de la propriété intellectuelle au Canada et ailleurs. Le comité s'attend à participer à l'éducation et à l'information des membres sur la relation entre les droits des peuples autochtones et la PI, y compris par la diffusion de ressources écrites, l'aide à l'élaboration de programmes de perfectionnement professionnel continu et le dialogue avec les experts dans le domaine, tant au pays qu'à l'étranger. Le Comité prévoit également la surveillance et l'identification des questions impliquant l'interface entre les droits des peuples autochtones et la PI, et, le cas échéant, la formulation de recommandations sur les positions à prendre à l'égard de ces questions, car elles peuvent avoir une incidence sur les lois canadiennes en matière de PI.

## Comité d'intervention

Le comité d'intervention est désigné et constitué par le conseil d'administration de l'IPIC, conformément à la politique d'intervention de l'IPIC. Le comité d'intervention est responsable des activités suivantes : surveiller ou identifier les décisions judiciaires et administratives qui impliquent des questions importantes de droit ou de pratique qui affectent la propriété intellectuelle; faire des recommandations à l'IPIC concernant les questions dans lesquelles l'IPIC pourrait vouloir intervenir; examiner et évaluer les demandes d'intervention; lorsqu'une demande d'intervention a été approuvée : superviser le conseil d'intervention dans tous les cas où une intervention de l'IPIC est demandée; élaborer et approuver toutes les demandes faites devant le tribunal par le conseil d'intervention; et fournir des rapports d'étape au conseil d'administration sur tous les cas où une intervention de l'IPIC est demandée.



## **Comité sur la réglementation professionnelle**

Le but de ce comité est de conseiller le conseil d'administration sur les questions relatives à la réglementation de la profession.

## **Comité des leaders émergents**

Le comité des leaders émergents est ouvert aux membres (à l'exception des Fellows) qui exercent leur profession depuis moins de dix ans. Le comité a pour mandat de servir les intérêts des praticiens de la propriété intellectuelle ayant moins de dix ans d'expérience dans le domaine de la propriété intellectuelle et des étudiants, notamment en leur offrant des possibilités de perfectionnement professionnel et de réseautage, et en offrant des activités de sensibilisation.

## **Comité d'équité, de diversité et d'inclusion**

Le comité reconnaît l'importance de cultiver une culture d'équité, de diversité et d'inclusion dans la profession de la PI. Il veille à ce que ces principes essentiels soient intégrés aux politiques, programmes et pratiques de l'IPIC.

- Ce comité développera des occasions éducatives, des webinaires et des séances axées sur l'EDI tout au long de l'année
- Ce comité est également chargé de participer à l'élaboration de matériel pour diverses célébrations liées à l'EDI ou des journées liées à l'EDI, par exemple la Journée internationale de la femme, le Mois de l'histoire des Noirs, etc.



# Communications et services

Les comités suivants aident l'IPIC à fournir des programmes d'engagement des membres, des communications de haute qualité ou à améliorer la gestion de l'IPIC. Ils fournissent des publications, des informations et des services de qualité aux membres de l'IPIC (par exemple la Revue canadienne de propriété intellectuelle, le blogue et le site web).

## Comité du centenaire

Ce comité sera chargé d'élaborer des plans et des programmes en vue de la célébration prochaine du centenaire de l'IPIC lors de la conférence annuelle de 2026.

Il s'agira notamment d'organiser une réédition/réimpression avec une mise à jour de l'avant-propos du livre de Robert Mitchell : *History of the Patent and Trade Mark Profession in Canada* (Histoire de la profession des brevets et des marques de commerce au Canada).

## Comité des communications

Le comité est responsable de se tenir au courant des questions de PI dans les médias et de cerner les possibilités de réponse appropriée de la part de l'IPIC, par exemple dans des articles d'opinion, dans la section Nouvelles de l'IPIC, etc. Le comité est également responsable de trouver et de fournir du contenu pour le blogue L'OPInion de l'IPIC, y compris des articles sur des sujets pertinents et intéressants en matière de propriété intellectuelle, des livres blancs, des questions et réponses, des profils de comité, des profils de membres, etc., environ 2 fois par mois.

## Conseil de rédaction de la RCPI

Le conseil de rédaction de la Revue canadienne de propriété intellectuelle (RCPI) est responsable de la sollicitation d'articles dignes d'intérêt pour les membres, de la promotion de la possibilité d'inclusion dans la RCPI et d'encourager les membres à soumettre des articles et des notes à la RCPI. Le rédacteur en chef est président du comité, le rédacteur en chef adjoint en est le vice-président et d'autres membres du comité sont des réviseurs pour les soumissions à la RCPI. Les réviseurs de chaque article ou note sont choisis en fonction de leur domaine de spécialisation ou d'expertise. Le rédacteur en chef et le rédacteur en chef adjoint sont également responsables de participer au processus de publication et de révision lorsque la RCPI est imprimée.

## Comité d'Assurance

Le mandat du comité d'assurance de l'IPIC est triple. Tout d'abord, il s'agit de surveiller le programme de couverture d'assurance erreurs et omissions offert aux membres afin d'assurer la plus large couverture possible au moindre coût. Deuxièmement, le comité, en association avec les compagnies d'assurance et les courtiers concernés, fournit des renseignements et une formation sur les questions relatives à l'assurance erreurs et omissions. Troisièmement, le comité supervise la couverture d'assurance interne de l'IPIC pour ses



administrateurs, ses dirigeants, les membres du comité et ses biens.

### **Comité de la sensibilisation du public**

Ce comité organisera des activités, dont certaines avec des partenaires, destinées aux petites et moyennes entreprises, aux universités et à tout autre groupe susceptible d'être ciblé afin d'apporter une compréhension de base de la propriété intellectuelle, de ses avantages et des raisons de faire appel à un professionnel de la propriété intellectuelle. Les membres du comité participeront à l'élaboration de la base de données des conférenciers afin d'identifier les conférenciers qui interviendront lors de divers événements.



# Communautés

Les communautés sont des regroupements de professionnels qui partagent des intérêts communs fondés, entre autres, sur des questions/problèmes, des profils de pratique ou une région – ou sur tout thème qui répond aux besoins des membres.

## **Gestion des brevets**

La communauté de gestion des brevets offre aux participants la possibilité de partager leurs connaissances en matière de gestion des brevets, de discuter des tendances de la profession, d'échanger de l'information sur les cheminements de carrière, d'identifier les besoins en formation et de soulever des questions d'actualité. La communauté peut développer des projets et organiser des événements virtuels si l'intérêt est exprimé. Les membres de l'IPIC qui détiennent le titre de Gestionnaire de brevets agréé canadien (GBAC), ceux qui sont inscrits aux cours de GBAC et ceux qui contribuent au programme de GBAC trouveront cette communauté pertinente. La participation est ouverte à tous les membres intéressés par la gestion des brevets.

## **Gestion des marques de commerce**

La communauté de gestion des marques offre aux participants la possibilité de partager leurs connaissances sur la gestion des marques de commerce, de discuter des tendances de la profession, d'échanger de l'information sur les cheminements de carrière, d'identifier les besoins de formation et de soulever des questions d'actualité. La communauté peut développer des projets et organiser des événements virtuels si l'intérêt est exprimé. Les membres de l'IPIC qui détiennent le titre de Gestionnaire de marques agréé canadien (GMAC), ceux qui sont inscrits aux cours du GMAC et ceux qui contribuent au programme du GMAC trouveront cette communauté pertinente. La participation est ouverte à tous les membres intéressés par l'administration des marques.

## **Praticiens d'entreprise**

La Communauté des praticiens d'entreprise est constituée de professionnels de la propriété intellectuelle travaillant pour des entreprises qui se réunissent pour partager leurs connaissances, poser des problèmes et discuter de sujets liés à la pratique d'entreprise.

## **Licences**

La Communauté des licences est composée de professionnels de la propriété intellectuelle qui traitent des questions relatives aux licences ou aux renoncements à la PI. Ils réseautent, partagent leurs connaissances et discutent des questions liées à la pratique des licences.



### **Médiateurs et des arbitres**

La Communauté des médiateurs et des arbitres a comme but de fournir un forum pour réseauter avec d'autres professionnels dans la pratique de la médiation et de l'arbitrage sur des questions liées à la propriété intellectuelle. La communauté cherche également des occasions de promouvoir le niveau d'activité associé au mode non judiciaire de résolution des conflits au Canada et d'offrir de l'éducation sur le sujet.

### **Praticiens autonomes et des petits cabinets**

La Communauté des praticiens autonomes et des petits cabinets tient des réunions pour discuter de l'évolution du droit de la propriété intellectuelle et des problèmes de gestion des petits cabinets. Ils réseautent et partagent des connaissances qui aident à soutenir leurs paires dans la gestion d'un petit cabinet de PI au Canada. Ils peuvent également discuter de questions liées au droit d'auteur, aux dessins industriels, aux brevets et aux marques de commerce, au fur et à mesure qu'elles surviennent.

### **Femmes en PI**

La Communauté des femmes en PI (également connue sous le nom de WING) organise des événements de réseautage, des webinaires et des séminaires axés sur les opportunités d'éducation et de leadership pour les femmes professionnelles de la propriété intellectuelle. Elles sensibilisent aux progrès que les femmes ont réalisés et continuent de réaliser en propriété intellectuelle.

### **Groupe de réseautage des leaders émergents**

Communauté de l'IPIC qui offrira aux membres des possibilités de participation, d'apprentissage et de réseautage. Tous les leaders émergents (ceux et celles qui possèdent moins de 10 années d'expérience en PI) ainsi que les membres étudiants sont invités à participer. Le Comité des leaders émergents (CLE) de l'IPIC organisera les activités de réseautage de la communauté et offrira à d'autres membres que ceux du CLE la possibilité de participer à ces activités. Ceux et celles qui veulent en apprendre davantage sur le rôle et les initiatives du CLE actif de l'IPIC pourront le faire en se joignant à la communauté.